

Source liée au « [Baptême du Dauphin dans la cour du Château-Vieux de Saint-Germain-en-Laye, le 24 mars 1668](#) » et publiée au sein du corpus « [Sources des fêtes et des cérémonies décorées par Charles Le Brun \(1660-1687\)](#) », que Gaëlle Lafage, docteur en histoire de l'art et lauréate d'une bourse de recherche du Centre de recherche du château de Versailles en 2014, a rassemblé pour accompagner la publication de son ouvrage « [Charles Le Brun décorateur de fêtes](#) » (Presses universitaires de Rennes, 2015).

Mémoires de Sainctot

Nicolas Sainctot, maître des cérémonies de Louis XIV, participa aux préparatifs du baptême. Son témoignage, destiné à conserver la mémoire de cet événement est donc particulièrement intéressant pour nous. Son récit de la cérémonie a été copié dans plusieurs manuscrits pour servir aux futurs maîtres des cérémonies comme exemple pour les baptêmes à venir¹. Nous reproduisons le manuscrit dédicacé au roi par Sainctot qui était conservé dans la bibliothèque royale. Seule la partie qui concerne notre sujet est transcrise ici, c'est-à-dire le décor de la cour du château. Ce grand événement, au décor extraordinaire, fut décrit par les gazettes et dans des livrets. Néanmoins, à l'exception de certaines variantes dans les mesures, toutes ces descriptions sont semblables à celle donnée par Sainctot. Il est probable que l'administration royale eût la délicatesse de faire parvenir aux gazetiers une description détaillée de cette cérémonie réservée à la Cour et aux ambassadeurs étrangers afin d'en répandre les somptuosités. Nous nous contentons donc de reproduire la description de Sainctot, moins accessible, et très certainement mieux renseignée que les gazettes.

☞ [BnF, Département des Manuscrits occidentaux, Ms. français 14117.](#)

(p. 261)

Cérémonie de la nomination de Monseigneur le Dauphin en 1668

Monseigneur le Dauphin ayant atteint l'âge de six ans et cinq mois moins huit jours, le Roy voulut lui faire donner un nom ; le Pape souhaita d'être le parrain, et la Reyne d'Angleterre la Marraine.

Le Pape fit choix du cardinal de Vandomme pour être son Legat dans cette occasion, et la Reyne d'Angleterre pria la princesse de Conti de (p. 262) vouloir être la marraine en son nom.

(p. 268) [...] La cérémonie se fit dans la cour du chateau vieux. La cour a trente sept toises de longueur sur dix sept de largeur. On prit ce lieu parce que la chapelle de St Germain est trop petite, et que le chœur mesme de Notre-Dame n'eut pas été (p. 269) assez spacieux pour contenir toutes les personnes qui avoient fonction en cette cérémonie.

A l'entrée de la cour on avoit dressé à main droite en une espace de 15 toises en longueur sur 18 en largeur des eschafaux en amphitéâtres qui s'élevoient jusque'au premier étage.

Dans cette espace il y avoit deux barrières éloignées l'un de l'autre de quatre toises pour empêcher qu'on n'aprochât du palc² ou plateforme (p. 270) où se devoit faire la cérémonie.

Le palc avoit vingt toises de long et treize de large : il estoit élevé de trois pieds et demy : on y montoit par un espèce d'éperon qui avoit dix toises de large composé de sept marches ; il estoit fermé par les deux côtés de deux balustres chacun de trois toises et demy.

¹ BnF, Ms. français 16633, fol. 63-87 ; Bibliothèque Mazarine, Ms. 2739, fol. 48-66 (copié par Desgranges) ; Archives des affaires étrangères, Mémoires et documents, France 1830, fol. 99 et sqq ; Archives nationales, KK 1431 (1), fol. 82-87..

² Ce mot provient de l'italien *palco* qui signifie : plancher, estrade, scène de théâtre. Nous n'avons pas trouvé de définition dans les dictionnaires anciens car il est spécifique au monde du spectacle et donc peu employé.

A l'entrée du palc on avoit dressé des deux costés deux magnifiques buffets (p. 271) ou les honneurs du parrain, de la marraine, et de Monseigneur le Dauphin devoient estre posés ; ces buffets estoient couverts de brocard d'argent. Les tables élevées sur quatre marches à pans coupés formoient trois paliers de chacun une toise de giron. Aux deux costés de ces tables deux piédestaux, et sur ces piédestaux on avoit mis de grandes consoles pour renfermer les buffets ; ces buffets estoient composés (p. 272) de quatre gradins où estoit un grand nombre d'argenterie de vermeil doré.

Au milieu du palc [à] environ sept toises de l'entrée, il y avoit une élévation de quatre marches octogones, dont la première avoit trois pieds de giron, et les deux autres formoient des paliers chacun d'une toise et demye de giron.

Sur le dernier palier on avoit posé une cuvette d'argent qui devoit servir de fonds pour la cérémonie : (p. 273) la cuvette avoit cinq pieds de long, sur trois pieds et demy de large, et quatre de haut, elle estoit enrichie de plusieurs figures, et estoit couverte d'un grand tapis de brocard d'argent avec une grande frange d'argent.

Au dessus de la cuvette on suspendit un dais octogone de huit pieds de long sur quatorze de large élevé environ de trente pieds.

Ce dais de brocard d'argent dont la pente estoit (p. 274) environ de quatre pieds de haut y comprenant la campane, avoit deux pieds et demy toute en broderie d'argent ornée de dauphins entrelassés de palmes, et de fleurs de lis, et au bas de la campane pendoient plusieurs houpes ou glands d'environ un pied de haut en broderie d'argent.

La campane estoit attachée à une corniche dorée qui portoit quatre grand dauphins d'argent, ces dauphins soutenoient une couronne d'or fermée de la grandeur de (p. 275) cinq pieds de long sur quatre de large, et de la queue des dauphins sortoient des lis. On avoit mis aux quatre coins du dais de grands bouquets de plumes blanches avec des aigrettes au milieu.

Ce dais sembloit estre soutenu par la figure d'un ange qui estoit en l'air, tenant d'une main les cordons où pendoit le dais, et de l'autre une espée flamboiante comme pour défendre la couronne, et les dauphins qui estoient sur (p. 276) ce dais.

A quatre toises des marches ou la cuvette des fonds estoit posée on avoit élevé un grand autel de treize toises de face sur huit toises de haut enrichi d'or et d'azur.

Aux deux costés de cet autel on avoit dressé deux tribunes d'environ trois toises de large, et élevées d'une toise pour la Musique de la Chambre, et de la Chapelle.

Ces tribunes estoient environnées d'un balustre d'oré avec des piédestaux dans les (p. 277) angles ; ces piédestaux portoient de grands vases d'argent environ de cinq pieds d'où sortoient plusieurs chandeliers de même métail.

Ces tribunes estoient attachées à quatre piédestaux avec des pilastres corinthiens d'environ 18 pieds de haut, et ces pilastres soutenoient une corniche et une balustrade fort enrichie d'ornemens corinthiens.

On montoit à l'autel par sept marches à sept toises de face ; ces marches conduisoient (p. 278) à un palier d'une toise et demy de giron joignant le marchepied de l'autel.

L'autel estoit enfermé de quatre colonnes de la même hauteur que les pilastres, et du mesme ordre ; ces colonnes avoient leurs contrepilastres, et le tout estoit porté par des piédestaux élevés au dessus de la table de l'autel.

Entre ces colonnes estoit une ouverture dont l'extrémité formoit un portique sous lequel estoient des (p. 279) gradins où l'on posa l'argenterie.

Il y avoit aussy six autres ouvertures environnées de pilastres aux costés de l'autel, et ces ouvertures estoient fermées de tapisseries en broderie d'or et d'argent, sur lesquelles estoient attachées des plaques d'argent d'environ cinq pieds de haut.

Toutes ces ouvertures estoient garnies de gradins tous couverts de bassins, et de vases d'argent, d'un grand nombre de chandeliers, de (p. 280) placques, et de quatre grands guéridons d'environ six pieds et demy de haut, le tout esclairé d'une infinité de cierges et de bougies.

Tout le lieu où se fit la cérémonie estoit environné de bancs des deux costés, derrière lesquels il y avoit une manière d'amphithéâtre qui montoit jusques aux fenestres du premier estage, ausquelles on

avoit fait des balcons couverts de tapis de Perse à fonds d'or, et de diverses estoffes fort (p. 281) riches.

Les appuis de toutes les croisées jusqu'au dernier étage du château estoient ornés de riches tapis de Perse, les tremeaux et les murs estoient tapissés, et l'espace de la cour estoit couvert par en haut d'une grande toile en manière de baldaquin semée de fleurs de lis et de dauphins d'or.